

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 26 (1885), p. 1-5

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1885\\_\\_26\\_\\_1\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1885__26__1_0)

© Société de statistique de Paris, 1885, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 1. — JANVIER 1885.

---

### I.

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1884.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. A. Cochery.

M. le Président rappelle que c'est dans la présente séance qu'il y a lieu de procéder au renouvellement partiel du Bureau et du Conseil d'administration. Une liste de candidatures a été, conformément au règlement, dressée par le Conseil, mais il est bien entendu que chaque membre reste libre de la modifier à son gré.

L'urne du scrutin est apportée sur le bureau et les membres présents sont invités à voter.

Dix-huit bulletins ont été envoyés sous pli cacheté par des membres résidant hors de Paris. A l'appel de chaque nom, M. le Président dépose dans l'urne le bulletin correspondant. Il déclare ensuite que le scrutin sera fermé à 11 heures précises.

Le procès-verbal de la séance de novembre est adopté sans observations.

Il est procédé à l'admission de nouveaux membres :

Sont élus, à l'unanimité :

#### **Membres fondateurs :**

Sur la présentation de MM. A. Cochery, de Foville et Loua :

M. Th. DUCROCQ, membre correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris.

Sur la présentation de MM. Ern. Brelay, Ad. Coste et Robÿns :

M. Joseph CHAILLEY, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris.

#### **Membres titulaires :**

Sur la présentation de MM. Cheysson, O. Broch et Loua :

M. le prince ROLAND BONAPARTE.

Sur la présentation de MM. Wilson, Cochery et Robÿns :

M. CABIRAU, ingénieur civil.

Sur la présentation de MM. Wilson et Sanguinetti :

MM. LAROZE père ;

LAROZE fils.

Sur la présentation de MM. Wilson, Cochery et Robÿns :

M. le colonel CHANOINE.

**Membres associés :**

MM. Eugène DELON, photographe de la Commission des monuments historiques, diplôme d'honneur au Congrès de géographie de Toulouse ;

A. MOLteni, constructeur d'instruments d'optique, de physique, etc.

M. le Secrétaire général fait l'énumération des ouvrages et documents offerts à la Société (1), et parmi lesquels il convient de citer les deux beaux volumes consacrés à la mémoire de Turgot par notre collègue, M. Alfred Neymark, dont les remarquables travaux économiques et financiers sont si justement appréciés.

M. CHEYSSON appelle l'attention sur le magnifique ouvrage qui vient d'être offert à la Société par notre nouveau collègue, le prince Roland Bonaparte : *les Habitants de Surinam*. Cet ouvrage se distingue non seulement par la perfection artistique de ses photographies, de ses gravures et par son luxe typographique, mais surtout par sa valeur ethnographique. Pour s'en tenir à ce qui touche plus particulièrement la statistique, M. Cheysson mentionne les tableaux numériques et graphiques, méthodiquement dressés, qui donnent les renseignements les plus complets et les mieux ordonnés sur l'état et le mouvement des populations de Surinam, sur le commerce et les échanges de cette colonie. Aussi, est-il à désirer que l'auteur continue la série de ses recherches d'après la méthode qu'il s'est tracée et qu'il les étende au plus tôt, suivant l'intention qu'il en manifeste, aux races des Indes néerlandaises et aux Lapons, qu'il vient de visiter. Il y aura là autant de monographies intéressantes, dont la statistique fera son profit.

M. BRELAY offre à la Société une brochure de M. Hautefeuille sur la question agricole, et M. Arthur RAFFALOVICH lui fait hommage de ses trois derniers ouvrages :

1° *Travail et Salaires*, d'après Fawcett ;

2° *La Nouvelle Législation sur les sociétés anonymes en Allemagne* ;

3° *Les Finances de la Russie, d'après la dernière guerre d'Orient*.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la crise agricole :

M. RAFFALOVICH pense qu'il n'est pas sans intérêt, avant de continuer cette discussion, de se rendre compte des sacrifices qu'un droit sur l'importation des céréales imposerait à la population. On ne peut, sur un pareil sujet, qu'arriver à des évaluations approximatives, et c'est ce qu'a essayé de faire M. Nordmann en ce qui concerne l'Allemagne. (*Nation* du 13 décembre.)

On sait que l'Allemagne ne produit pas assez de blé pour sa consommation et qu'elle est obligée d'en emprunter le septième à l'importation. M. Nordmann, supposant que le droit d'entrée à imposer s'élèverait à 1 mark par quintal, cherche d'abord quel est le nombre d'individus qui, n'entrant pas dans la production, sont obligés d'acheter directement ce qui est nécessaire à leur alimentation. Le chiffre total de la population de l'Allemagne étant de 45,200,000 habitants, il faut en

---

(1) Voir Bulletin bibliographique.

déduire 15,900,000 personnes, que le recensement indique comme vivant de l'agriculture et qui en consomment sur place les produits. Il reste 29,300,000 individus qui, pour se nourrir, doivent acheter le blé qui leur est nécessaire. Or, en évaluant à 175 kilogrammes par tête la consommation moyenne en pain et en farine, la consommation totale de ces 29,300,000 personnes serait de 51,275,000 quintaux, correspondant à un excédent de 51,275,000 marks, dus à la protection; or, comme l'importation du blé nécessaire pour parfaire la production n'est que de 6,250,000 quintaux, le Trésor allemand n'aurait à percevoir, de ce fait, que 6,250,000 marks. La plus-value ne profite qu'à une classe, celle des propriétaires agricoles, mais elle pèse de tout son poids sur la grande masse des consommateurs. Que serait-ce si l'on étendait le calcul aux autres produits agricoles et au bétail?

En faisant connaître ce résultat avec toutes les réserves qu'il comporte, l'honorable membre se demande s'il ne serait pas possible de faire une évaluation semblable pour notre pays.

M. BROCH complète la communication qu'il a faite dans la précédente séance, par l'exposé d'un diagramme, où il fait connaître pour chaque pays, en regard de leur population et du développement de leurs chemins de fer, la production des diverses céréales et de leur rendement par hectare. Pour ne parler que du rendement, on voit que c'est le Royaume-Uni, dont la culture est particulièrement intensive, qui occupe le premier rang. Viennent ensuite les États du Nord (Russie exceptée) et, au dernier rang, la France, l'Italie et les États-Unis.

M. LEVASSEUR, avant de poursuivre son discours sur la crise agricole, croit devoir dire quelques mots sur les représentations graphiques, qui contribuent si efficacement à la propagation des enseignements statistiques. L'honorable membre offre à la Société un spécimen de statistique figurative qu'il a publié pour la première fois il y a près de vingt ans et dont il vient de faire une nouvelle édition. Sous la forme de rectangles diversement coloriés, il a représenté la superficie des océans, celle des terres, la population des diverses parties du monde, la répartition des races humaines et des religions, le commerce et les chemins de fer. Toutes ces indications sont faciles à lire, et c'est là un tableau assez simple pour figurer avantageusement dans les écoles en général et même dans les écoles primaires.

Rentrant dans le sujet en discussion, M. Levasseur expose un tableau graphique très étendu, où il a représenté, année par année, et depuis 1815 jusqu'à nos jours :

1° La récolte annuelle du froment en millions d'hectolitres ;

2° Le prix de l'hectolitre de froment.

A considérer ces deux courbes, il est facile de voir qu'elles suivent une direction opposée, l'une montant, tandis que l'autre descend, et réciproquement; c'est la conséquence d'un phénomène économique bien connu, à savoir que l'abondance de la récolte abaisse nécessairement les prix, tandis que sa rareté les élève.

Toutefois, il est facile de voir également que plus nous nous rapprochons de l'époque actuelle, et moins est grande l'amplitude des écarts qui séparent la courbe des prix de celle de la récolte, mais ce point exige une explication :

Et d'abord, le graphique exposé montre, ce qu'on savait déjà, que de 1815 à 1883 notre récolte en froment a doublé, lorsque dans le même intervalle notre population a à peine augmenté d'un tiers. Mais si l'effectif de la population est resté à peu près stationnaire, on ne peut pas en dire autant de l'aisance publique. Celle-ci s'est accrue dans une forte proportion et les besoins des hommes ont augmenté paral-

lèlement. Il en résulte qu'une récolte de 60 millions d'hectolitres, qui pouvait passer en 1820 pour excellente, représenterait aujourd'hui une véritable disette, puisque, dans ce cas, il nous faudrait, pour assurer notre consommation ordinaire qui est d'environ 100 millions, demander au moins 40 millions d'hectolitres à l'étranger.

Jusqu'en 1860 les difficultés apportées à l'importation des blés étaient telles, que la moindre déviation dans l'état des récoltes amenait les fluctuations de prix les plus exagérées. Depuis lors, le régime de la liberté du commerce a facilité les transactions, et les effets des mauvaises récoltes ont pu être enrayés, sans que les prix aient été soumis aux hausses subites ou aux soubresauts de baisse qu'on avait constatés jusque-là. En un mot, grâce au commerce, les deux courbes, celle des récoltes et celle des prix, tendent de plus en plus à s'équilibrer par suite du nivellement qui se produit dans la courbe des prix.

C'est certainement là un grand bien, mais ce n'est toutefois pas une raison de méconnaître les plaintes de nos agriculteurs, le développement de l'aisance générale ayant eu pour effet d'augmenter le prix de ses terres, celui des fermages, le salaire des ouvriers, etc., sans qu'on puisse affirmer que les bénéfices agricoles se soient accrus dans la même proportion.

Il y a là des souffrances réelles; mais peut-on les conjurer en augmentant artificiellement le prix du blé? M. Levasseur ne le pense pas.

Comme nous ne sommes pas maîtres des saisons, il y aura toujours de bonnes et de mauvaises récoltes. On sait qu'il nous faut 100 millions d'hectolitres: en supposant qu'il arrive une bonne année et que la récolte soit de 133 millions par exemple, il y aura surabondance: la marchandise sera offerte; elle ne trouvera son placement qu'à un prix très bas, et la compensation ne se fera pas. Qu'on suppose, au contraire, la récolte mauvaise, en admettant que la France soit fermée comme la Chine, les prix s'élèveront, et pourront atteindre les anciens prix de disette, comme 45, 50 fr. et plus. Mais les blés étrangers attendent qu'on leur ouvre la porte: les augmentât-on de 3 fr. par hectolitre, s'ils ne coûtent que 25 fr., leur importation amènera inévitablement dans ces prix une diminution très considérable, et les agriculteurs qui espéraient rentrer dans leurs frais se plaindront plus que jamais.

Non, toutes ces barrières, échelle mobile; élévation de droits, etc., n'ont plus de raison d'être. Ne revenons pas à ces vieux errements et restons fidèles aux principes de liberté, auxquels nous devons la disparition des famines et même des disettes qui ont jadis désolé notre pays. Grâce au commerce, elles ne reviendront plus.

M. BRELAY aurait parlé dans le même sens que M. Levasseur. Il croit devoir ajouter que si l'agriculture souffre, l'industrie et le commerce ne souffrent pas moins, et pourraient eux aussi invoquer l'intervention de l'État; mais le Gouvernement est impuissant à protéger tant d'intérêts à la fois.

M. COTARD ne méconnaît pas les progrès de la production agricole que M. Levasseur vient de faire ressortir avec tant de clarté, mais ces progrès ne lui paraissent pas en rapport avec le développement de toutes les autres branches de l'activité humaine et principalement avec ceux des moyens de transport.

M. GIMEL avait demandé la parole en entendant M. Cotard dire que « le prix des fermages est resté stationnaire et en beaucoup d'endroits s'est même abaissé; de sorte que parallèlement à tous les progrès de l'industrie, s'est produite une dépression relative de la valeur locative et foncière du sol cultivable. »

Cette assertion ne peut passer sans protestation, M. Levasseur ayant répondu sur ce point à M. Cotard, une nouvelle discussion à ce sujet paraît superflue. Il se permettra seulement, pour préciser davantage la réfutation qu'a faite M. Levasseur, de rappeler que les travaux officiels d'évaluation de la propriété territoriale ont fait ressortir, depuis 1821, des progrès considérables. Ainsi, le rapport adressé en 1854 au ministre par le directeur général des contributions directes sur le travail de 1851, portait la plus-value à 62 p. 100, pour les trente années qui avaient précédé, soit plus de 2 p. 100 par an. Et le dernier travail de même genre, celui dont il a été souvent parlé dans cette enceinte, a estimé à 41.89 p. 100 pour le revenu net et à 46.84 p. 100 pour la valeur en capital, l'accroissement réalisé de 1851 à 1879.

A ce propos, il convient de signaler une légère rectification à opérer au procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal attribue aux terres labourables la valeur vénale des terrains de qualité supérieure, savoir : 4,359 fr. en 1851 et 5,502 fr. en 1879. Or, les chiffres qui se rapportent aux terres labourables proprement dites sont respectivement de 1,479 et 2,197.

M. A. COCHERY cède le fauteuil à M. de Foville, l'un des vice-présidents et ce dernier invite les membres qui n'auraient pas encore voté à déposer leur bulletin dans l'urne.

A 11 heures le scrutin est fermé, et il est procédé immédiatement au dépouillement des votes.

M. le Président en proclame le résultat.

Nombre des votants : 78. Majorité : 40.

A l'unanimité, sauf deux voix réparties sur divers membres, sont élus :

*Président* . . . . M. LÉON SAY, membre de l'Institut, sénateur.

*Vice-Président* . . . M. Eugène TISSERAND, conseiller d'État, directeur de l'agriculture.

*Secrétaire général*. . M. Toussaint LOUA, lauréat de l'Institut, chef de bureau de la statistique générale.

*Trésorier-archiviste*. M. Jules ROBÏNS.

*Membres du Conseil*. MM. O. BROCH, correspondant de l'Institut ;

A. COCHUT, directeur du Mont-de-piété ;

D<sup>r</sup> Jacques BERTILLON, chef des travaux de la statistique municipale.

Ces diverses nominations sont accueillies par les plus vifs applaudissements.

Avant de lever la séance, M. le Président annonce que le rapport de la Commission du prix de 1884 (*Statistique des professions*) sera déposé au commencement de la séance du 21 janvier. Enfin, M. Cheysson ayant demandé la parole sur la question agricole, cette question est maintenue à l'ordre du jour.

La séance est levée à 11 heures et demie.

---

**Conférences.** — Le 14 janvier : *Le Prix de revient des transports par chemins de fer*, par M. Charles Baum.

Le 28 janvier : *L'Entretien des routes nationales*, par M. Léopold Marx.

---